

PRÉ-REQUIS

Biologistes médicaux

ACCES SESSION DPC LORS DES JIB 2026

L'accès à cette session est réservé aux participants inscrits dans le cadre du DPC ce qui nécessite une inscription préalable et obligatoire. Les participants au DPC ne sont pas obligatoirement membres de JIB.

Les participants de cette session ne sont pas obligés de participer à l'intégralité de la journée.

TARIF & INDEMNISATION

Montant pouvant être pris en charge par l'ANDPC : 294,00 €

Montant de l'indemnisation : 168,00 €

INSCRIPTION

Inscription sur la plateforme Armoris

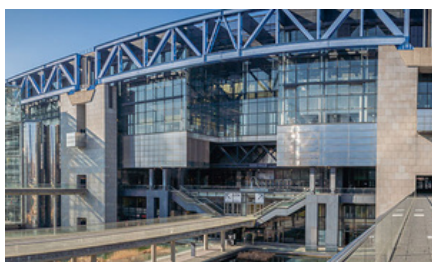
- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1770817913>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.



Inscription sur l'agencedpc.fr (obligatoire pour les libéraux)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.agencedpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la référence Action N° **38442626005** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher".
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à Biocom Ouest pour validation de votre inscription dans le cadre du DPC.

Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap, dans la mesure de nos possibilités. Nous vous invitons à nous signaler toute situation nécessitant une adaptation.



LIEU DE LA FORMATION

JIB 2026

Centre des Congrès de La Villette,
à la Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin Cariou
75019 Paris

Métro : Ligne 7, station "Porte de la Villette"

Accès par l'entrée principale de la Cité des sciences et de l'industrie (entrée Centre des Congrès au Niveau inférieur N-1).

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :

Cidalia Dos Santos, Directrice formation : **par tel** : 06 38 69 13 21 ou **par mail** : cidalia.dossantos@armoris.bzh

Maëva Jomain, Chargée de communication : **par tel** : 02 23 45 04 05, **par mail** : maeva.jomain@armoris.bzh

ARMORIS/ BIOCOM OUEST - Le Kléber - 55 bis rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE/T. 02 23 45 04 05 - F. 02 23 45 04 08/www.formations.armoris.bzh
SARL au capital de 50 000€ - Filiale à 100% du SBBPL (Syndicat Biologistes Bretagne Pays de Loire)
RCS Rennes - SIRET 409 473 378 000 35 - TVA FR 21409473378 - N° d'enregistrement organisme de formation : 53 35 058 64 35



SOUMISSION CHIMIQUE ET VIOLENCES SEXUELLES : ROLE DU BIOLOGISTE

N°ANDPC : **38442626005**

Cible : *Biologistes médicaux*



Présentiel (3H)
20 novembre 2026
Distanciel (1H)
21/11/26 au 28/11/26



4H00



MIXTE

INTERVENANT

Dr Leïla Chaouachi - Docteure en pharmacie

SOUSSION CHIMIQUE ET VIOLENCES SEXUELLES : ROLE DU BIOLOGISTE

INTRODUCTION

Les situations de soumission chimique, souvent en lien avec des violences sexuelles, sont en augmentation. Les victimes arrivent fréquemment désorientées, avec un récit incomplet, alors même que le facteur temps est déterminant.

En effet, en quelques heures, certaines substances peuvent disparaître. Un prélèvement inadapté ou tardif peut entraîner une perte de preuve, compromettant la prise en charge.

Dans ce contexte, le biologiste médical joue un rôle clé : il participe au repérage des situations, au choix des prélèvements au bon moment, à la fiabilité du bilan biologique et contribue à la prise en charge de la victime dans un cadre médico-légal.

Cette formation apporte des repères concrets et directement applicables, permettant d'acquérir les bons réflexes pour agir efficacement dans ces situations à fort enjeu.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Assurer un accueil adapté, dans une situation souvent marquée par la détresse et la confusion ;
- Contribuer au repérage des situations évocatrices ;
- Participer à une prise en charge rapide, en tenant compte des délais diagnostiques ;
- Réaliser les examens biologiques adaptés ;
- Garantir la traçabilité et la fiabilité des prélèvements dans un contexte médico-légal ;
- Informer la victime sur la conduite à tenir, les étapes du parcours de soins, les possibilités de dépôt de plainte et les aspects médico-légaux ;
- Participer à l'orientation vers une prise en charge adaptée, notamment médicale, psychologique et juridique.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la Formation : 4 heures

- 3 heures en présentiel
- 1 heure en distanciel

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- QCM pré et post formation
- Cas cliniques
- Questions-réponses
- Évaluation de satisfaction



PROGRAMME

PHASE 1 : PRÉSENTIEL EN SALLE 2 LE 20/11/2026 DE 9H À 12H30 (3H)

ACCUEIL, PRÉSENTATION ET ÉMARGEMENT

8H30-9H00

MODULE 1 : PRISE EN CHARGE INITIALE DE LA VICTIME ET CONDUITE À TENIR (50 MIN)

- Accueil adapté de la victime (recommandations HAS) :
 - Environnement sécurisé et confidentiel
 - Posture professionnelle (écoute, non-jugement, neutralité)
 - Déculpabilisation
 - Respect du rythme et du consentement
- Suspicion de soumission chimique et lien avec violences sexuelles
- Interrogatoire ciblé : circonstances, chronologie, symptômes
- Importance du facteur temps
- Éléments de preuve à rechercher

MODULE 2 : CONNAISSANCES ET IMPÉRATIFS DIAGNOSTIQUES (60 MIN)

- Définitions et mécanismes
- Contextes de survenue
- Substances impliquées (dont nouvelles substances psychoactives)
- Signes cliniques évocateurs
- Impératifs diagnostiques et temporels
- Erreurs fréquentes

PAUSE (30 MIN)

Module 3 : PRISE EN CHARGE BIOLOGIQUE ET PARCOURS DE LA VICTIME (60 MIN)

- Choix des prélèvements biologiques selon le délai
- Substances recherchées et limites analytiques
- Protocoles de prélèvement, de conservation et de transmission
- Traçabilité et sécurisation des examens biologiques
- Rôle du biologiste médical dans le parcours de soins
- Orientation de la victime

BILAN ET FIN DE LA FORMATION (10 MIN)

12H30

PHASE 2 : POST-FORMATION À DISTANCE 21/11/26 - 28/11/26 (1H)

DURÉE :

- 1 heure (travail en ligne sur la plateforme - L'heure de formation en distanciel peut être effectuée librement par les participants au cours de la semaine)

Cette formation vise à consolider les connaissances, renforcer le raisonnement décisionnel et approfondir les aspects réglementaires, à travers l'analyse des recommandations et des textes de loi, des QCM associés avec corrigés, ainsi que des cas cliniques interactifs favorisant une mise en pratique concrète.